

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMPERTRIX - (1) (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21510149400015

POSTE COMPTABLE : CTRE FINANCES CHALONS EN CHAMPAGNE

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Commune de Compertrix (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## **II - Présentation générale du budget**

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## **III - Vote du budget**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

## **IV - Annexes**

### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	91
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	92
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	93
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	96
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	98
A2.938 - Fonction 8 - Transports	101

### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	105
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	106
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	110
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111

## **COMPETRICE - (1) - Commune de Compertrice - BP (projet de budget) - 2022**

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	115
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	119
B4 - Etat des charges transférées	120
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	121
B6 - Prêts	122
B7.1 - Etat des emprunts garantis	123
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	124
B8.1 - Subventions versées	125
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	126
B8.3 - Etat des contrats de PPP	127
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	128
B8.5 - Etat des engagements reçus	129
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	132
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	133
B11.2 - Liste des établissements publics créés	134
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	135
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	136
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	137
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	139
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	140
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	141
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D4 - Décisions en matière de taux	146
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	148
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	150

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

## I - INFORMATIONS GENERALES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	45,43 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	121,50 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	75,88 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Espargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-16,65 %

1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

2) Ces ratios s'annulant sur l'échéance de la dette se retrouvent à partir du moment où la dette en 1<sup>er</sup> janvier N

que el 25 de febrero de 1911 se estableció la Comisión de Hacienda y Finanzas, la cual realizó sus labores en el Congreso de la Nación, y que el 26 de febrero de 1912 se creó la Comisión de Hacienda y Finanzas, la cual realizó sus labores en el Congreso de la Nación.

Il existe plusieurs types de remboursements pour les dépenses engagées par les particuliers dans le cadre de l'application de la loi sur les dépenses de fonctionnement et de capital. Ces types de remboursements sont généralement établis par la loi ou par décret.

4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seuil des deux chiffres suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;  
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ».

(6) A compléter par un seuil des trois chiffres suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté
	(2)	(1)	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 010 016,24	570 950,60	101 297,90 A1
Investissement	162 149,79	144 685,75 (3)	82 949,17 A2
Fonctionnement	847 866,45	426 264,85 (4)	18 348,73 A3

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
	(1)	(2)	(3)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	54 264,51 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	54 264,51 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>		-392 032,25
Investissement	<b>A2 + B2</b>		11 220,62
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>		-403 252,87

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>54 264,51</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	7 638,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	46 626,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III)</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV)</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

				II
				A
		DEPENSES	REÇETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	725 735,49		717 225,83
		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	54 264,51		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00		(si solde positif) 82 949,17
		=		=
	Total de la section d'investissement (2)	780 000,00		800 175,00
		+		+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 387 000,00		966 165,77
		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00		(si excédent) 848 834,23
		=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 387 000,00		1 815 000,00
		+		+
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>2 167 000,00</b>		<b>2 615 175,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = Résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

## **II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRÉSENTATION DES APP VOTEES**

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES		B1	II

(17) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séances d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(18) L'Assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la session correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>PRÉSENTATION DES AE VOTÉES</b>			<b>B2</b>
<b>Numéro</b>	<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>	<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
	<b>Libellé</b>		
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>
	<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		
		<b>022</b>	<b>58 000,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>58 000,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	65 000,00	7 638,00	16 371,71	0,00	24 009,71
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	425 902,00	46 626,51	662 500,00	0,00	709 126,51
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>490 902,00</b>	<b>54 264,51</b>	<b>678 871,71</b>	<b>0,00</b>	<b>733 136,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 235,33	0,00	46 863,78	0,00	46 863,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>48 235,33</b>	<b>0,00</b>	<b>46 863,78</b>	<b>0,00</b>	<b>46 863,78</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>539 137,33</b>	<b>54 264,51</b>	<b>725 735,49</b>	<b>0,00</b>	<b>780 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 500,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 500,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>541 637,33</b>	<b>54 264,51</b>	<b>725 735,49</b>	<b>0,00</b>	<b>780 000,00</b>
+					
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
=					
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>780 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	16 000,00	0,00	82 788,78	0,00	82 788,78
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>16 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 788,78</b>	<b>0,00</b>	<b>382 788,78</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 564,00	0,00	16 508,14	0,00	16 508,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	76 062,67	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>116 626,67</b>	<b>0,00</b>	<b>16 508,14</b>	<b>0,00</b>	<b>16 508,14</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>131 626,67</b>	<b>0,00</b>	<b>399 296,92</b>	<b>0,00</b>	<b>399 296,92</b>

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (10)</i>	404 619,42		310 175,00	0,00	310 175,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	6 253,91		7 753,91	0,00	7 753,91
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	2 500,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'Investissement</b>		<b>413 373,33</b>		<b>317 928,91</b>	<b>0,00</b>	<b>317 928,91</b>

<b>TOTAL</b>	<b>545 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>717 225,83</b>	<b>0,00</b>	<b>717 225,83</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>82 949,17</b>
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>800 176,00</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>317 928,91</b>
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.  
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.  
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
(4) Sauf 165, 166 et 16449.  
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.  
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotations initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.  
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

**COMPERTRIX - (1) - Commune de Compertrix - BP (projet de budget) - 2022**

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>II C2</b>
---	--	--	--	--	--	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire, budget précédent (1)</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles (2)</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>	<b>TOTAL (= RAR + vote)</b>
011	Charges à caractère général (3)	511 028,29	0,00	374 755,81	0,00	374 755,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	455 815,00	0,00	512 000,00	0,00	512 000,00
014	Atténuations de produits	73 000,00	0,00	76 000,00	0,00	76 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	81 200,00	0,00	92 137,00	0,00	92 137,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 121 043,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 054 892,81</b>	<b>0,00</b>	<b>1 054 892,81</b>
66	Charges financières	11 083,38	0,00	9 178,28	0,00	9 178,28
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 137 126,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 069 071,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 069 071,09</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	404 619,42		310 175,00	0,00	310 175,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 253,91		7 753,91	0,00	7 753,91
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>410 873,33</b>		<b>317 928,91</b>	<b>0,00</b>	<b>317 928,91</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 648 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 387 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 387 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

	<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	---	-------------

=

	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 387 000,00</b>
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 560,90	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	66 450,00	0,00	72 788,00	0,00	72 788,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	30 393,00	0,00	30 392,00	0,00	30 392,00
731	Fiscalité locale	8 000,00	0,00	619 750,00	0,00	619 750,00
74	Dotations et participations (3)	197 214,00	0,00	206 787,00	0,00	206 787,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	28 000,00	0,00	26 038,00	0,00	26 038,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>332 617,90</b>	<b>0,00</b>	<b>964 755,00</b>	<b>0,00</b>	<b>964 755,00</b>
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	1 400,77	0,00	1 400,77
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>333 127,90</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>333 127,90</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>848 834,23</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 815 000,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>317 928,91</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 863,78	0,00	46 863,78
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	24 009,71	0,00	24 009,71
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	709 126,51	0,00	709 126,51
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>780 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>780 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>780 000,00</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	374 755,81		374 755,81
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	512 000,00		512 000,00
014 Atténuations de produits	76 000,00		76 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	92 137,00	0,00	92 137,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	9 178,28	0,00	9 178,28
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 753,91	7 753,91
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		310 175,00	310 175,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 069 071,09</b>	<b>317 928,91</b>	<b>1 387 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 387 000,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**COMPETRICE - (1) - Commune de Compertrice - BP (projet de budget) - 2022**

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 508,14	0,00	16 508,14
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	82 788,78	0,00	82 788,78
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 253,91	6 253,91
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		1 500,00	1 500,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		310 175,00	310 175,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>399 296,92</b>	<b>317 928,91</b>	<b>717 225,83</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>82 949,17</b>
--	------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>800 175,00</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges (8)	9 000,00		9 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 788,00		72 788,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	30 392,00		30 392,00
731	Fiscalité locale	619 750,00		619 750,00
74	Dotations et participations (8)	206 787,00		206 787,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	26 038,00	0,00	26 038,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (8)	1 400,77	0,00	1 400,77
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>966 165,77</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>848 834,23</b>
---	-------------------

=

**COMPERTRIX - (1) - Commune de Compertrix - BP (projet de budget) - 2022**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>1 815 000,00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.  
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.  
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**A****B****C****D****E****F****G****H****I****J****K****L****M****N****O****P****Q****R****S****T****U****V****W****X****Y****Z****AA****AB****AC****AD****AE****AF****AG****AH****AI****AJ****AK****AL****AM****AN****AO****AP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV****AW****AX****AY****AZ****BA****BB****BC****BD****BE****BF****BG****BH****BI****BJ****BK****BL****BM****BN****BO****BP****AQ****AR****AS****AT****AU****AV**

## COMPERTRIX - (1) - Commune de Compertrix - BP (projet de budget) - 2022

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf. 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Df. 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		A	
		III	

		RECETTES	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
TOTAL	463 937,33	0,00	717 225,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 136)	16 000,00	82 788,78	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	300 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>16 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 788,78</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 564,00	0,00	16 508,14
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>39 564,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 508,14</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes térielles</b>	<b>55 564,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 296,92</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	404 619,42	310 175,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 253,91	7 753,91	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	2 500,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>413 373,33</b>	<b>317 928,91</b>	<b>317 928,91</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	82 949,17
Affectation au compte 1068 (8)	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	800 175,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

## COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022

- (2) Voir l'arrêt JV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DR 042).
- (4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (ci: chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R1 041.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	II	Vote de l'assemblée d'une AP	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I+ II
<b>TOTAL</b>	<b>541 637,33</b>	<b>54 264,51</b>	<b>20 175,00</b>	<b>725 735,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>725 735,49</b>	<b>0,00</b>	<b>725 735,49</b>	<b>780 000,00</b>	<b>0,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	7 638,00	0,00	16 371,71	0,00			0,00	0,00	16 371,71	24 009,71
203 Frais d'études, recherche, développement	46 000,00	0,00		10 000,00	0,00			0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051 Concessions, droits similaires	19 000,00	7 638,00		6 371,71	0,00			0,00	0,00	6 371,71	14 009,71
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	425 902,00	46 626,51	0,00	662 500,00	0,00			0,00	0,00	662 500,00	709 126,51
2111 Terrains nus	35 000,00	0,00		14 000,00	0,00			0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
212 Agencements et aménagements de terrains	10 752,00	0,00		35 000,00	0,00			0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2131 Bâtiments publics	192 500,00	40 740,51		300 000,00	0,00			0,00	0,00	300 000,00	340 740,51
2135 Installations générales, agencements	40 650,00	5 539,20		5 000,00	0,00			0,00	0,00	5 000,00	10 539,20
2151 Réseaux de voirie	83 500,00	0,00		240 000,00	0,00			0,00	0,00	240 000,00	240 000,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		16 000,00	0,00			0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	31 500,00	0,00		25 000,00	0,00			0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2157 Matériel et outillage technique	3 000,00	0,00		1 500,00	0,00			0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2158 Autres inst.,matériel,outil techniques	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00			0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2173 Constructions (mise à dispo)	0,00	0,00		2 500,00	0,00			0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2182 Matériel de transport	0,00	0,00		3 500,00	0,00			0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
2183 Matériel informatique	6 000,00	0,00		7 500,00	0,00			0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	11 000,00	346,80		4 000,00	0,00			0,00	0,00	4 000,00	4 346,80
2188 Autres immobilisations corporelles	9 000,00	0,00		5 500,00	0,00			0,00	0,00	5 500,00	5 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>490 902,00</b>	<b>54 264,51</b>	<b>0,00</b>	<b>678 871,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>678 871,71</b>	<b>0,00</b>	<b>678 871,71</b>	<b>733 136,22</b>	

COMPERTRIX - (1) - Commune de Compertrix - BP (projet de budget) - 2022

44 Diferenças entre conformidade e aceitação

2) Voir état / Résultats constants du butinat animal.

22 Von stat.-B. profit le contenu du dialogue qui se déroule.

ପ୍ରକାଶକ ପତ୍ର ପରିଚୟ ।

4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>6)</sup> Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

<sup>6</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 04.0 = RFF 042).

7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>88</sup>) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>							<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
201301	Sécurisation de la rue des Tamaris		312 472,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>		<b>312 472,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>				<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201301**  
**LIBELLE : Sécurisation de la rue des Tamaris**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>312 472,95</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 105,62	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 105,62	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	302 367,33	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	6 142,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	292 210,13	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	4 015,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>19 434,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	19 434,00	0,00
13481	Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	0,00	19 434,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	19 434,00
-------------------------------	-----------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.  
(4) Sauf 165, 166 et 16449.  
(5) Indiquer le signe algébrique.  
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>468 937,33</b>	<b>1</b>		<b>II</b>	<b>II = I + II</b> <b>717 225,83</b>
018 RSA	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	16 000,00	0,00	82 788,78	0,00	82 788,78
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf	16 000,00	0,00	19 434,00	0,00	19 434,00
13462 Dotation de soutien à l'invest. local	0,00	0,00	53 654,00	0,00	53 654,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>16 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 788,78</b>	<b>0,00</b>	<b>382 788,78</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 564,00	0,00	16 508,14	0,00	16 508,14
10222 FCTVA	33 000,00	0,00	15 374,14	0,00	15 374,14
10226 Taxe d'aménagement	6 564,00	0,00	1 134,00	0,00	1 134,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>39 564,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 508,14</b>	<b>0,00</b>	<b>16 508,14</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>55 564,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 296,92</b>	<b>0,00</b>	<b>399 296,92</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	404 619,42		310 175,00		310 175,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 253,91		7 753,91		7 753,91
2804/512 Subv. Gpt : Bâtiments, installations	3 381,55		4 049,36		4 049,36
28088 Autres immobilisations incorporelles	2 872,36		2 204,55		2 204,55
4912 Dépréciation des comptes de redéposables	0,00		1 500,00		1 500,00
041 Opérations patrimoniales (9)	2 500,00		0,00		0,00
203 Frais d'études, recherche, développement	2 500,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>413 373,33</b>		<b>317 928,91</b>		<b>317 928,91</b>

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

## COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022

- (3) Sauf 165, 166 et 1649.
- (4) Excepiconnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Autre prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – ÀÉ NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

### **III – VOTE DU BUDGET**

DÉPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées hors AE	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 548 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>1 387 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 387 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	511 028,29	0,00	374 755,81	0,00	0,00	374 755,81	0,00	374 755,81
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	455 815,00	0,00	512 000,00	0,00	0,00	512 000,00	0,00	512 000,00
014	Atténuations des produits	73 000,00	0,00	76 000,00	0,00	0,00	76 000,00	0,00	76 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	81 200,00	0,00	92 137,00	0,00	0,00	92 137,00	0,00	92 137,00
6556	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 121 043,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 054 892,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 054 892,81</b>
66	Charges financières	11 083,38	0,00	9 178,28	0,00	0,00	9 178,28	0,00	9 178,28
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		58 000,00					
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>16 083,38</b>	<b>0,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>14 178,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 178,28</b>	<b>14 178,28</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 137 126,67</b>	<b>0,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>1 069 071,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 069 071,09</b>	<b>1 069 071,09</b>
023	Virement à la section d'investissement	404 619,42		310 175,00		0,00	310 175,00		310 175,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 253,91		7 753,91		0,00	7 753,91		7 753,91
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>410 873,33</b>		<b>317 928,91</b>		<b>0,00</b>		<b>317 928,91</b>	<b>317 928,91</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées** 1 387 000,00

## **COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 65 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoriser, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
						966 165,77	9 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>333 127,90</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>9 000,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	2 560,90	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	66 450,00	0,00	72 788,00	0,00	72 788,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 393,00	0,00	30 392,00	0,00	30 392,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 000,00	0,00	619 750,00	0,00	619 750,00	0,00
731	Fiscalité locale	197 214,00	0,00	206 787,00	0,00	206 787,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	28 000,00	0,00	26 038,00	0,00	26 038,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)						
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>332 617,90</b>	<b>0,00</b>	<b>964 755,00</b>	<b>0,00</b>	<b>964 755,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	1 400,77	0,00	1 400,77	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 410,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 410,77</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>333 127,90</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>9 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00		0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00		0,00	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

	<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>848 834,23</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 815 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 548 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>1 387 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 387 000,00</b>	<b>374 755,81</b>
011	Charges à caractère général (4)	511 028,29	0,00	0,00	374 755,81	0,00	0,00	374 755,81	374 755,81
6042	Achats de prestations de services	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6061	Fournitures non stockables	34 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6062	Fournitures non stockées	35 250,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	21 500,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	6 600,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
613	Locations	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61521	Entretien terrains	15 500,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	76 528,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	95 000,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel rouant	3 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 500,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	21 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	14 740,00	0,00	0,00	0,00	14 740,00	14 740,00
618	Divers	2 150,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	10 500,00	0,00	13 265,51	0,00	0,00	0,00	13 265,51	13 265,51
623	Pub., publications, relations publiques	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	750,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
625	Déplacements et missions	1 650,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	8 500,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 250,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00

**COMPETRIX - (1) - Commune de Comperiex - BP (projet de budget) - 2022**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée nouvelles	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									III = I + II	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 850,00	I	0,00	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	455 815,00			512 000,00			512 000,00	512 000,00	
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	10 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 115,00	0,00		9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	
6411	Personnel titulaire	211 000,00	0,00		217 000,00	0,00		217 000,00	217 000,00	
6413	Personnel non titulaire	75 000,00	0,00		125 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	127 700,00	0,00		145 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00	
014	Atténuations de produits	73 000,00	0,00		76 000,00	0,00		76 000,00	76 000,00	
739211	Attribution de compensation Fonds péréquation ress. com. et intercom	68 000,00	0,00		68 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00	
7392221		5 000,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	81 200,00	0,00		0,00	92 137,00	0,00	92 137,00	92 137,00	
65131	Bourses	1 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00	
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
65311	Indemnités de fonction	50 000,00	0,00		53 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00	
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00	
65313	Cotisations de retraite	3 600,00	0,00		4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	
65314	Cots sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	
65315	Formation	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	
653172	Colis fonds finance-allocation fin mandat	500,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	
657348	Subv. fonct. autres communes	1 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
657362	Subv. fonct. autres établissements publics	0,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	
65738	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00	
65741	Subv. fonct. autres personnes droit privé	0,00	0,00		200,00	0,00		200,00	200,00	
65748	Bonifications d'intérêts	0,00	0,00		10 337,00	0,00		10 337,00	10 337,00	
6575		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	

**COMPETRIX - (1) - Commune de Compertrix - BP (projet de budget) - 2022**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 500,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délivrés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 121 043,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 054 892,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 054 892,81</b>	<b>1 054 892,81</b>
66	Charges financières	11 083,38	0,00	9 178,28	0,00	0,00	0,00	9 178,28	9 178,28
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 583,38	0,00	8 953,28	0,00	0,00	0,00	8 953,28	8 953,28
6688	Autres	50,00	0,00	225,00	0,00	0,00	0,00	225,00	225,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétarisées) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		58 000,00						
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>16 083,38</b>	<b>0,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>14 178,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 178,28</b>	<b>14 178,28</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 137 126,67</b>	<b>0,00</b>	<b>58 000,00</b>	<b>1 069 071,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 069 071,09</b>	<b>1 069 071,09</b>
023	Virement à la section d'investissement	404 619,42		310 175,00	0,00	0,00	0,00	310 175,00	310 175,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 253,91		7 753,91	0,00	0,00	0,00	7 753,91	7 753,91
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	6 253,91		7 753,91	0,00	0,00	0,00	7 753,91	7 753,91
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>410 873,33</b>	<b></b>	<b></b>	<b>317 928,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>317 928,91</b>	<b>317 928,91</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## **COMPERTRIX - (1) - Commune de Compertrix - BP (projet de budget) - 2022**

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 642 = RI 040) (DF 643 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICIIC de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						B2
	<b>TOTAL</b>	<b>333 127,90</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>
013	Atténuations de charges (3)	2 560,90	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60,90	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
6459	Remb. charges sécu.sociale et prévoyance	2 500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	66 450,00	0,00	72 788,00	0,00	72 788,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	19 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
7063	Redev. serv à caractère sportif, loisirs	200,00	0,00	500,00	0,00	500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	250,00	0,00	288,00	0,00	288,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	30 393,00	0,00	30 392,00	0,00	30 392,00
73221	FNGIR	1 393,00	0,00	1 392,00	0,00	1 392,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	29 000,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00
731	Fiscalité locale	8 000,00	0,00	619 750,00	0,00	619 750,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	611 000,00	0,00	611 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
73128	Autres droits d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00
74	Dotations et participations (3)	197 214,00	0,00	206 787,00	0,00	206 787,00
74111	Dotation fonciaire des communes	106 914,00	0,00	102 000,00	0,00	102 000,00
741121	DSR des communes	22 000,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00
741127	DNP des communes	15 000,00	0,00	13 500,00	0,00	13 500,00
744	FCTVA	2 000,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
74718	Autres participations Etat	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	50 000,00	0,00	49 000,00	0,00	49 000,00
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	1 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	6 087,00	0,00	6 087,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	28 000,00	0,00	26 038,00	0,00	26 038,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
756	Liberalités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	150,00	0,00	150,00	0,00	150,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2 850,00	0,00	888,00	0,00	888,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>332 617,90</b>	<b>0,00</b>	<b>964 755,00</b>	<b>0,00</b>	<b>964 755,00</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00
761	Produuits de participations	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	1 400,77	0,00	1 400,77
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	1 400,77	0,00	1 400,77
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>333 127,90</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>	<b>0,00</b>	<b>966 165,77</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	01	0	0-5	1	2	3	4	4-4 RSA
			Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)		
<b>DEPENSES</b>										
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 863,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 371,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	652 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>										
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 508,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	82 788,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Ligne	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 863,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 371,71
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	682 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>						
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 508,14
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 788,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022**

Chapitre nature	Libellé	Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## IV – ANNEXES

### A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

Article / compte nature (1)	Libellé	01 – OPERATIONS NON VENTILABLES	01 – Opérations non ventilables	IV A1.01
	<b>DEPENSES</b>			
020	Dépenses imprévues			745 910,49
164	Emprunts auprès des éts financiers			20 175,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			48 362,98
203	Frais d'études, recherche, développement			500,80
205	Licences, procédures, droits similaires			10 000,00
211	Terrains			6 371,71
212	Agencements et aménagements de terrains			14 000,00
213	Constructions			35 000,00
215	Installac*, matériel, outillage techniq,			305 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.			285 500,00
218	Autres immobilisations corporelles			2 500,00
	<b>RECETTES</b>			20 500,00
102	Dotations et fonds d’investissement			389 296,92
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.			16 508,14
138	Autres subventions invest. non transf.			73 088,00
164	Emprunts auprès des éts financiers			9 700,78
				300 000,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non versifié	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		<b>IV</b>
		<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult.,éduc., env.		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04				048 Autres actions	06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.900-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.901</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DÉPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	20	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
				202 Services communs	211 Plan de relance (crise sanitaire)	212 Ecoles maternelles	213 Ecoles primaires	221 Classes regroupées	222 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Enseignement supérieur	Cités scolaires	25				Apprentissage	Formation sanitaire et sociale
				251	252	253	254		
				Insertion sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiantes des personnes	Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

	<b>IV</b>
	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		281	282	Autres services périscolaires et annexes	284		
	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	Médecine scolaire	0,00	288	0,00
DÉPENSES					0,00	Autre service annexe de l'enseignement	0,00
RECETTES					0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	31						31		
			311 Activités artist., actions et manif. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	Culture	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Sports (autres que scolaires)					Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
DEFENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECHETIES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		<b>IV</b>
		<b>A1.903</b>

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action culturelle			Vie sociale et citoyenne		Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
	<b>DÉPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Santé				
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	420 Services communs	Action sociale						
			421 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la Famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	422 Petite enfance
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale			45 Plan de relance (crise sanitaire)			TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	Autres interventions sociales	428		
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de Dévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées						
0,00	0,00	0,00						
<b>DEPENSES</b>								
0,00	0,00	0,00						
<b>RECETTES</b>								
0,00	0,00	0,00						

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.904.4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

			IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE			A1.905

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50			51			51		
		Services communs	501 Services communs	510 Plan de relance (crise sanitaire)	511 Services communs	Espaces verts urbains	512 Éclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

IV

A1.905

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)		
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété
	<b>DÉPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	56	57	58	59	TOTAL DU CHAPITRE		
								Reserves Foncières	Autres actions d'aménagement	Sécurité
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles
				631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat
				6311 Laboratoire	6312 Autres
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
	A1.906

## FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A1.907

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	72			
				Actions, déchets et propreté urbaine			
				720	721	722	723
				Services communs collecte et propreté	Collecte et traitement des déchets	Propreté urbaine	
				7211	7212	7221	7222
				Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV  
A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'eau
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. nature, risques technico.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éoliennes	754 Energie hydraulique					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Transports scolaires	81					82					
				820	Services communs	821	Transport sur route	822	Transport ferroviaire	823	Transport fluvial	824	Transport maritime	825
DEPENSES		0,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
RECEITES		0,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

	<b>IV</b>
	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Équipements de voie
DEFENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures			86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales					
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA	
									A2	IV
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 127 071,09</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	374 755,81		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	512 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	76 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	92 137,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	9 178,28		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>966 165,77</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	9 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	72 788,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	30 382,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	619 750,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	206 787,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 038,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	10,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 400,77		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV A2	IV
<b>DÉPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 127 071,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		374 755,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		512 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		76 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		92 137,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 178,28
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
<b>RECETTES</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		72 788,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 392,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		619 750,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		206 787,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		26 038,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 400,77
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

**IV****A2.01**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 – OPERATIONS NON VENTILABLES	01 – Opérations non ventilables	1 127 071,09
Article / compte nature (1)	Libellé	DEPENSES		
022	Dépenses imprévues			58 000,00
604	Achats d'études, prestations de services			32 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures			152 500,00
611	Contrats de prestations de services			1 500,00
613	Locations			1 500,00
615	Entretien et réparations			113 000,00
616	Primes d'assurances			5 000,00
617	Etudes et recherches			14 740,00
618	Divers			8 500,00
621	Personnel extérieur au service			16 000,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires			13 265,81
623	Pub., publications, relations publiques			3 500,00
624	Transports biens, transports collectifs			3 500,00
625	Déplacements et missions			6 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication			9 000,00
627	Services bancaires et assimilés			150,00
628	Divers			3 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)			9 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)			6 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)			1 600,00
641	Rémunerations du personnel			342 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance			145 000,00
651	Aides à la personne			500,00
653	Indemnités			67 500,00
654	Parties sur créances irrécouvrables			4 000,00
657	Subventions			15 137,90
658	Charges diverses de gestion courante			5 000,00
661	Charges d'intérêts			8 955,28
668	Autres charges financières			225,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)			5 000,00
739	Revest. et restit. sur impôts et taxes			76 000,00
				966 165,77
		RECETTES		
641	Rémunerations du personnel			8 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance			500,00
703	Redevances utilisation du domaine			22 000,00
706	Prestations de services			50 500,00
708	Autres produits			285,00
731	Fiscalité locale			619 750,00
732	Fiscalité reversée			30 392,00
741	D.G.F.			138 500,00
744	FCTVA			1 200,00
747	Participations			49 000,00
748	Autres attributions et participations			18 087,00

**COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
752	Revenus des immeubles	25 000,00
758	Produits divers de gestion courante	1 038,00
781	Produits de participations	10,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 400,77

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

		<b>IV – ANNEXES</b>
		<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	Administration générale					
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non vertillé	022 Information, communication, Publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cinémaires et pompes funèbres
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)				
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.soc.environn.culture,éduc.	035 Conseil de territoire
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports.
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REVENUS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

	<b>IV</b>
	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte / nature (1)	Libellé	04				Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Coop. décent. act° intérêts eur.. Intern.	044 Actions européennes Aide publique au développement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE		052 FEDER		058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
		DEPENSES	RECETTES	FEADER	FEADER	FEAMP	FEAMP	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
								0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	Autres intérêts, protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détails les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			202 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	Formation professionnelle				26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28				Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281	282	283	284		
	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES</b>							
<b>RECETTES</b>							

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		<b>IV</b>
		A2.933

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Culture								
			30	311 Activités artist., actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>			0,00		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>RECETTES</b>			0,00		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Sports (autres que scolaires)					Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

		<b>IV</b>	
		<b>A2.933</b>	

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33		34		35		39		TOTAL DU CHAPITRE
		331	332	338	341	348	Plan de relance (crise sanitaire)	Sécurité	39	
	Centres de loisirs		Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Egalité entre les femmes et les hommes	Autres				
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41						Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts Sanitaires		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RM) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						422 Petite enfance	Autres actions pour la petite enfance
		420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance				
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
REVENUS		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

									IV
									A2.934

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale			Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		
	4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées			
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>

A2.935

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Éclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Habitat (logement)			554 Aide d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
					52	53	54		
DÉPENSES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Réserves Foncières	Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECEITES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles		
					63		632 Industrie, commerce et artisanat
					631 Agriculture, pêche et acro-alimentaire	6312 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DÉPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	72			
				720	721	722	723
		Services communs collecte et propreté			Collecte et traitement des déchets	Propreté urbaine	
				7211	7212	7221	7221
				Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoiement
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

<b>IV</b>	<b>A2.937</b>
-----------	---------------

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques technico.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique					
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Transports scolaires	82				82				82			
				820	821	822	823	824	825	Transport aérien	Autres transports	Transport maritime	Transport fluvial	Transport ferroviaire	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A.2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Transports de marchandises						Autres transports
		830	831	832	833	834	835	
	Services communs			Fret ferroviaire				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voile						
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Vialité hivernale et aléas climatiques	847 Équipements de voie
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		<b>IV</b>
		<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 8 – Transports (suite 3)						TOTAL DU CHAPITRE			
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1	

## B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1	Encours restant du au 01/01/N
			Intérêts (3)	Ramboursement du tirage		
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTBEG00071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
									Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise				
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
1213-52	SA LA BANQUE POSTALE ETS CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION CAISSE D'EPARGNE CHAMPAGNE-ARDENNE SA DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	09/10/2020	01/02/2021	130 000,00	F			0,800	0,805			T	X Echéance constante	A-1	
7179063-15135		23/01/2012	01/09/2012	400 000,00	R			4,040	4,040			T	C	A-1	
MON230706EUR0235920		25/06/2007	25/01/2008	110 000,00	F			4,250	4,250			A	P	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)				80 000,00	F			3,950	3,950			M	P	A-1	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)								0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0,00							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)								0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)								0,00							
1675 Dettes pour MTTP et PPP (total)								0,00							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)								0,00							

**COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8) O/N	Caté- gorie d'em- prunt (9)
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)				
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00						
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>						<b>0,00</b>						
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00						
1687 Autres dettes (total)						0,00						
<b>Total général</b>						<b>720 000,00</b>						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

							<b>IV</b>
							B1.2

#### B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (1)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
								Capital	Charges d'intérêt et (16)	
Emprunts et dettes au 01/01/N										
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		330 510,32				46 362,98	8 953,28	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		330 510,32				46 362,98	8 953,28	0,00
1213152 7178053-15135 MON230706EUR/0238920				121 809,76 146 666,54 42 282,75 19 741,24	A-1 A-1 A-1 A-1	13,83 5,42 5,00 3,58	F R F F	0,806 4,040 4,250 3,950	8 255,97 26 666,68 6 336,19 5 104,14	949,75 5 516,07 1 797,44 688,02
1642 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00						0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00						0,00	0,00	0,00

**COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert  (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice
							Taux d'intérêt (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					
Total général		0,00		330 510,32				46 362,98	8 953,28

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévu pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC/B101/5077/C du 23 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt: après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

#### B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme préteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	% par type de taux
												% par type de taux restant dû
Emprunts vendus par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat : (1))												
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (E)												
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)												
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)												
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la chaîne de bonne conduite), en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice soussigné suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 3 : écarts d'indices hors zone euro / 4 : indice zone euro / 4 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au tableau 768.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****IV****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écarts entre ces indices	(3) Écarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits  % de l'encours	4  100,01	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
	Montant en euros	330 510,32		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
<b>(B) Barrrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
<b>(C) Option d'échange (swap/option)</b>	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits  % de l'encours					0  0,00	
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
	B1.5	

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nationalité de l'instrument de couverture	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00						0,00		0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00		0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, future, swap option).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES****IV****B1.5****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'Instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c7688		Avant opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00		0,00
Taux variable simple (total)					0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00		0,00
Total					0,00		0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire QCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ANEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

		<b>IV</b>
		B1.6

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

<b>REPARTITION</b>						
<b>PAR PRÉTEUR</b>		<b>Dette en capital à l'origine (2)</b>	<b>Dette en capital au 01/01/N</b>	<b>Annuité à payer au cours de l'exercice</b>	<b>Intérêts (3)</b>	<b>Capital</b>
	<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**  
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	0	01/01/2000

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

**IV**  
**B3.1**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgetaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

**COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - BP (projet de budget) - 2022**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abandonnement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires antérieures.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	<b>IV ... ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**
**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6852) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

							<b>IV</b>
							<b>B4</b>

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMTE DE TIERS</b>	

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cahier par opération pour compte de tiers.
- (2) Enseigner des réalisations connues (tiers restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

			<b>IV</b>
		B6	

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Date de la délibération</b>	<b>Encours restant dû au 01/01/N</b>	<b>Montant de l'annuité à recouvrer</b>		<b>ICNE de l'exercice</b>
			<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS**

							<b>IV</b>		
							<b>B7.1</b>		

**B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amplitude garantie au cours de l'exercice
							Taux initial	Périodicité des remboursements (2)	Taux à la date de vote du budget (6)			
Année	Profil						Taux	Index	Taux	Index	Niveau de taux	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00							0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00							0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00							0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00	0,00							0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, P pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC8101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

**B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>J 986 165,77</b>

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 22252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 22252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 151-1-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	
		IV B8.1	

## SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					
657362	14	SUBVENTION	CCAS DE COMPERTRIX	Commune	15 087,00
65738	12	FONCTIONNEMENT SUBVENTION	AUDC	Association	3 000,00
65741	11	FONCTIONNEMENT SUBVENTION exceptionnelle 2022	MOREAUX Clément	Personne physique	1 600,00
65748	04	Subvention de fonctionnement GUERRE EN UKRAINE	Association Balla Connigo	Association	200,00
65748	08	Subvention de fonctionnement NOUE	CROIX ROUGE FRANCAISE	Autre personne de droit privé	507,00
65748	01	FONCTIONNEMENT NOUE	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	Association	1 000,00
65748	03	PATURE	FOYER DE COMPERTRIX	Association	200,00
65748	05	SUBVENTION	AMICALE 3EME AGE	Association	2 665,00
65748	07	FONCTIONNEMENT SUBVENTION	AMICALE PORTE DRAPEAUX	Association	377,00
65748	10	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	Etablissement de droit public	100,00
65748	09	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE MATERNELLE	Etablissement de droit public	3 433,00
65748	06	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	REFLETS D'ARELLES	Association	1 617,00
65748	02	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ECOLE DE MUSIQUE INTERCOM	Association	78,00
65748	15	Pétanques	PETANQUE LOISIRS COMPERTRIX	Association	50,00
					260,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

		<b>IV</b>
		B8.2

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir			
					N+1	N+2	N+3	N+4
Credits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = {N+1, N+2, N+3, N+4} + cumul restant.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	

### **ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>						<b>B8.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>						
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant restical de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

### B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créées au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB95001022C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assainissement délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail / quotité de temps de travail = 100 % présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT [0,8 \* 6 / 12].

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT [0,8 \* 6 / 12].

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » légués par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
			Indice (8)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				Fondement du contrat (4)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				Fondement du contrat (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain);...

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Spontif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-1 : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa ; accès au temps partiel d'activité.3-2 : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-3 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel d'activité...

3-3-1 : absence temporaire d'un emploi.

3-3-2 : absence de cadre d'emploi A, lorsque les besoins des services ou la nature des facteurs le justifient.

3-3-3 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %, et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsqu'a la suite de la création ou la suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-327 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 7, recueils directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabine.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires rentrés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-327.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

		IV
	B9	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	<b>B10</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	
<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).</p> <p>Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.</p>	

1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.  
2) Indiquer la date de la décision (délibération, comité ou décisions de l'exécutif).  
3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, règle intéressée...).

			<b>IV – ANNEXES</b>
			B11.1
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>			
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE</b>			

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPC, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV ANNEXES	IV ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.  
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régime si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régime si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature

Les régimes ainsi créés peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :  
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régimes dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	B11.3

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>46 362,98</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>46 362,98</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 362,98	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>46 362,98</b>	<b>54 264,51</b>	<b>0,00</b>	<b>100 627,49</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>		
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>		<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>334 437,05</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>16 508,14</b>	<b>0,00</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	15 374,14	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 134,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>317 928,91</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	4 049,36	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 204,55	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	1 500,00	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	310 175,00	0,00

	<b>Opérations de l'exercice III</b>	<b>Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)</b>	<b>Solde d'exécution R001 (6) (7)</b>	<b>Affectation R1068 (6)</b>	<b>TOTAL IV</b>
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>334 437,05</b>	<b>0,00</b>	<b>82 949,17</b>	<b>0,00</b>	<b>417 386,22</b>

	<b>Montant</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

## **COMPETRICE - (1) - Commune de Compertrice - BP (projet de budget) - 2022**

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lollissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>		<b>C2.1</b>

**C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	0,00	20 175,00	20 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>						<b>C2.2</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>						

**C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	
	<b>D1</b>
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale	
<b>Libellé (1)</b>	
	Restes à employer au 01/01/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
	Montant recettes
	Montant dépenses
	Restes à employer au 31/12/N
	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

	IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D2

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
	<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D3.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B)</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>RECETTES</b>		
	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>		<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C)</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>(A)</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		D3.2
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		
<b>Vollet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)</b>		
<b>Produits d'exploitation courante :</b>		
Produits du trafic	0,00	
Produits annexes au trafic	0,00	
Compensations des réductions tarifaires	0,00	
Travaux pour Tiers	0,00	
Produits hors trafic	0,00	
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>	
Versements des Collectivités	0,00	
Production immobilisée et stockée	0,00	
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>	
<b>Charges d'exploitation courante :</b>		
Personnel – Masse salariale	0,00	
Consommations intermédiaires	0,00	
Péage RFF	0,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>	
<b>Facturations majeures :</b>		
Achats stockés	0,00	
Impôts et taxes hors FAP	0,00	
Maintenance matériel roulant	0,00	
Traction trains, conduite et logistique	0,00	
Echange de locomotives entre Activités	0,00	
Energie de traction électrique	0,00	
Energie de traction diesel	0,00	
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00	
Prestations télécoms	0,00	
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00	
Prestations trains	0,00	
Contribution de service Activité Gare	0,00	
Transport en service	0,00	
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>	
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>		
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00	
- Dont Etablissements EEX	0,00	
Autres facturations	0,00	
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>	
Contributions aux ECE	0,00	

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>		<b>0,00</b>
Résultat financier		0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>		<b>0,00</b>
Résultat spécifique		0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>		<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excéderent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

				IV	
				D4	
Libellé	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante
<b>Part régionale des ressources</b>					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les riuns et spittieuex (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de moniaque		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

		<b>DEPENSES (1)</b>	
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>		<b>Montant</b>
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Acquisitions d'immobilisations			0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)			0,00
Autres dépenses éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
	Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

		<b>RECETTES (1)</b>	
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>		<b>Montant</b>
Souscription d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Dotations et subventions reçues			0,00
Autres recettes éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
	Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>DEPENSES (1)</b>
011	<b>Charges à caractère général</b>	0,00
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	0,00
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	0,00
66	<b>Charges financières</b>	0,00
67	<b>Charges spécifiques</b>	0,00
68	<b>Dotations aux provisions, dépréciations (3)</b>	0,00
014	<b>Atténuations de produits</b>	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00
042	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00
043	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	0,00
023	<b>Virement à la section d'investissement (4)</b>	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>RECETTES (1)</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		0,00
<b>Dotations et participations reçues</b>		0,00
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		0,00
70	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	0,00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	0,00
76	<b>Produits financiers</b>	0,00
77	<b>Produits spécifiques</b>	0,00
78	<b>Reprises amort., dépréciations, prov. (3)</b>	0,00
013	<b>Atténuations de charges</b>	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	0,00
042	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	0,00
043	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00

**COMPERTRIX - (1) - Commune de Compertrix - BP (projet de budget) - 2022**

Article (2)	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	Montant
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires,

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférés en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Le Maire (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 25/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_008-DE



Commune - COMPETRICE - (1) (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21510149400015

POSTE COMPTABLE : CTRE FINANCES CHALONS EN CHAMPAGNE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Commune de Compertrice (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales (5)**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### **II - Présentation générale du budget**

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### **III - Vote du budget**

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### **IV - Annexes (6)**

#### **A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A8 - Etat des charges transférées	42
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A10.3 - Opérations liées aux cessions	46
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A11 - Etat des travaux en règle	49
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	51

#### **B - Engagements hors bilan**

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.6 - Etat des engagements reçus	57
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59

**COMPTRIX - (1) - Commune de Comptrix - CA - 2021**

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	61
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Actions de formation des élus	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	66
C3.2 - Liste des établissements publics créés	67
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	70
C3.6 - Identification des flux croisés	72
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	73
D2 - Arrêté et signatures	74

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 51160	<b>COMPETRICE - (1)</b> Commune de Compertrix	<b>CA</b> 2021
----------------------------	--	-------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b> <b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>I</b> <b>A</b>
--	----------------------

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,00 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	84,96 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,08 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B
---	--------

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires Délibération du 25/03/2020 00:00:00.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE				II A1
--	--	--	--	----------

		EXECUTION DU BUDGET		
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 847 866,45	G 1 021 479,85	
	Section d'investissement	B 162 149,79	H 144 686,75	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 18 348,73 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 3 362,67 (si déficit)	J 86 311,84 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 1 013 378,91	= G+H+I+J 1 270 826,17	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 54 264,51	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 54 264,51	= K+L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 847 866,45	= G+I+K 1 039 828,58	
	Section d'investissement	= B+D+F 219 776,97	= H+J+L 230 997,59	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 067 643,42	= G+H+I+J+K+L 1 270 826,17	

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>E 0,00</b>	<b>K 0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>F 54 264,51</b>	<b>L 0,00</b>
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 638,00	0,00

**COMPETRICE - (1) - Commune de Compertrix - CA - 2021**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>46 626,51</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>					<b>II</b>
					<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	498 520,47	207 997,91	0,00	0,00	290 522,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	485 815,00	464 332,18	0,00	0,00	21 482,82
014	Atténuations de produits	73 000,00	71 696,00	0,00	0,00	1 304,00
65	Autres charges de gestion courante	78 700,00	77 214,56	0,00	0,00	1 485,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 136 035,47</b>	<b>821 240,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 794,82</b>
66	Charges financières	11 083,38	6 835,82	0,00	0,00	4 247,56
67	Charges exceptionnelles	7 500,00	1 028,25	0,00	0,00	6 471,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	22 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 176 618,85</b>	<b>829 104,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>347 514,13</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	404 619,42				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 761,73	18 761,73			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>423 381,15</b>	<b>18 761,73</b>			<b>404 619,42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 600 000,00</b>	<b>847 866,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>752 133,55</b>
<b>Pour Information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<sup>(3)</sup> 0,00				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 560,90	72,80	0,00	0,00	2 488,10
70	Produits services, domaine et ventes div	66 450,00	89 193,25	0,00	0,00	-22 743,25
73	Impôts et taxes	648 393,00	641 197,00	0,00	0,00	7 196,00
74	Dotations et participations	197 214,00	253 538,33	0,00	0,00	-56 324,33
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00	33 920,24	0,00	0,00	-7 920,24
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>940 617,90</b>	<b>1 017 921,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-77 303,72</b>
76	Produits financiers	10,00	682,35	0,00	0,00	-672,35
77	Produits exceptionnels	2 500,00	2 875,88	0,00	0,00	-375,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>943 127,90</b>	<b>1 021 479,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-78 351,95</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>943 127,90</b>	<b>1 021 479,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-78 351,95</b>
<b>Pour Information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<sup>(3)</sup> 18 348,73				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	20 825,24	7 638,00	36 536,76
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	425 902,00	102 565,99	46 626,51	276 709,50
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>490 902,00</b>	<b>123 391,23</b>	<b>54 264,51</b>	<b>313 246,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 235,33	38 758,56	0,00	9 476,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26.	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>48 235,33</b>	<b>38 758,56</b>	<b>0,00</b>	<b>9 476,77</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>538 137,33</b>	<b>162 149,79</b>	<b>54 264,51</b>	<b>322 723,03</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	2 500,00	0,00		2 500,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'Investissement</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 500,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>541 637,33</b>	<b>162 149,79</b>	<b>54 264,51</b>	<b>325 223,03</b>
	Pour Information	(2)	3 362,67		
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 492,18	0,00	0,00	3 492,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,05	0,00	-0,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 492,18</b>	<b>0,05</b>	<b>0,00</b>	<b>3 492,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	39 564,00	49 861,30	0,00	-10 297,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	76 062,67	76 062,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>115 626,67</b>	<b>125 923,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 297,30</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>119 118,85</b>	<b>125 924,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 806,17</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	404 619,42			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	18 761,73	18 761,73		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	2 500,00	0,00		2 500,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>425 881,15</b>	<b>18 761,73</b>		<b>407 119,42</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>545 000,00</b>	<b>144 686,75</b>	<b>0,00</b>	<b>400 314,25</b>

**COMPETRICE - (1) - Commune de Comptetrix - CA - 2021**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 88 311,84			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	207 997,91		207 997,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	464 332,18		464 332,18
014	Atténuations de produits	71 696,00		71 696,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	77 214,56		77 214,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 835,82	0,00	6 835,82
67	Charges exceptionnelles	1 028,25	0,00	1 028,25
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	18 761,73	18 761,73
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>829 104,72</b>	<b>18 761,73</b>	<b>847 866,45</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	38 758,56	0,00	38 758,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 825,24	0,00	20 825,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	102 565,99	0,00	102 565,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréciat° comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréciat° comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>162 149,79</b>	<b>0,00</b>	<b>162 149,79</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>			<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	72,80		72,80
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	89 193,25		89 193,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	641 197,00		641 197,00
74	Dotations et participations	253 538,33		253 538,33
75	Autres produits de gestion courante	33 920,24	0,00	33 920,24
76	Produits financiers	682,35	0,00	682,35
77	Produits exceptionnels	2 875,88	0,00	2 875,88
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 021 479,85</b>	<b>0,00</b>	<b>1 021 479,85</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>18 348,73</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 861,30	0,00	49 861,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	76 062,67		76 062,67
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,05	0,00	0,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		18 761,73	18 761,73
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>125 924,02</b>	<b>18 761,73</b>	<b>144 685,75</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>86 311,84</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un Inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotaison initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>498 520,47</b>	<b>207 997,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>290 522,56</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	32 000,00	29 214,45	0,00	0,00	2 785,55
60611	Eau et assainissement	2 000,00	2 173,80	0,00	0,00	-173,80
60612	Energie - Electricité	32 000,00	37 998,60	0,00	0,00	-5 998,60
60621	Combustibles	31 000,00	26 705,15	0,00	0,00	4 294,85
60622	Carburants	3 500,00	2 456,57	0,00	0,00	1 043,43
60623	Alimentation	750,00	451,46	0,00	0,00	298,54
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	8 218,13	0,00	0,00	-3 218,13
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	4 624,75	0,00	0,00	7 375,25
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	75,10	0,00	0,00	1 424,90
60636	Vêtements de travail	3 000,00	209,70	0,00	0,00	2 790,30
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 630,51	0,00	0,00	-130,51
6067	Fournitures scolaires	6 600,00	5 381,88	0,00	0,00	1 218,12
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	773,67	0,00	0,00	5 226,33
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	170,00	0,00	0,00	2 330,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	1 021,01	0,00	0,00	478,99
61521	Entretien terrains	15 500,00	18 156,71	0,00	0,00	-2 656,71
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	95 000,00	2 658,84	0,00	0,00	92 341,16
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	64 020,47	0,00	0,00	0,00	64 020,47
615231	Entretien, réparations voiries	95 000,00	8 125,30	0,00	0,00	88 874,70
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	1 460,56	0,00	0,00	1 039,44
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 120,28	0,00	0,00	1 879,72
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 500,00	1 280,58	0,00	0,00	4 219,42
6156	Maintenance	21 000,00	16 579,29	0,00	0,00	4 420,71
6161	Multirisques	0,00	4 322,76	0,00	0,00	-4 322,76
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	2 486,15	0,00	0,00	2 513,85
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	802,00	0,00	0,00	98,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	250,00	6 394,76	0,00	0,00	-6 144,76
6226	Honoraires	500,00	590,00	0,00	0,00	-90,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 487,91	0,00	0,00	-487,91
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6237	Publications	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6238	Divers	200,00	383,40	0,00	0,00	-183,40
6247	Transports collectifs	750,00	1 767,00	0,00	0,00	-1 017,00
6251	Voyages et déplacements	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6257	Réceptions	700,00	4 152,19	0,00	0,00	-3 452,19
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	324,00	0,00	0,00	1 176,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	7 901,16	0,00	0,00	-901,16
627	Services bancaires et assimilés	0,00	48,60	0,00	0,00	-48,60
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 048,85	0,00	0,00	-1 048,85
63512	Taxes foncières	6 000,00	5 668,00	0,00	0,00	332,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 850,00	1 134,79	0,00	0,00	715,21
012	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>486 815,00</b>	<b>464 332,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 482,82</b>
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	10 000,00	1 634,00	0,00	0,00	8 366,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	4 906,00	0,00	0,00	20 094,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	275,00	281,90	0,00	0,00	-6,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	6 851,44	0,00	0,00	148,56
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	840,00	918,41	0,00	0,00	-76,41
6411	Personnel titulaire	215 000,00	200 345,65	0,00	0,00	14 654,35
6413	Personnel non titulaire	95 000,00	116 150,56	0,00	0,00	-21 150,56
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	64 500,00	66 471,35	0,00	0,00	-1 971,35
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 000,00	43 642,52	0,00	0,00	1 357,48
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	4 704,06	0,00	0,00	295,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	14 612,29	0,00	0,00	387,71
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 200,00	3 816,00	0,00	0,00	-616,00
014	<b>Atténuations de produits</b>	<b>73 000,00</b>	<b>71 696,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 304,00</b>
739211	Attributions de compensation	68 000,00	67 732,00	0,00	0,00	268,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	3 964,00	0,00	0,00	1 036,00
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>78 700,00</b>	<b>77 214,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 486,44</b>
6531	Indemnités	50 000,00	51 688,24	0,00	0,00	-1 668,24
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

**COMPETRICE - (1) - Commune de Compertrice - CA - 2021**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	3 600,00	3 366,02	0,00	0,00	233,98
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 218,15	0,00	0,00	-218,15
6535	Formation	1 500,00	65,00	0,00	0,00	1 435,00
65372	Cotis. fonds financi alloc. fin mandat	500,00	270,31	0,00	0,00	229,69
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65737	Autres établissements publics locaux	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associa <sup>t</sup> , personnes privée	10 000,00	10 430,00	0,00	0,00	-430,00
658828	Autres secours	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
65888	Autres	0,00	1 876,84	0,00	0,00	-1 876,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 136 035,47</b>	<b>821 240,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 794,82</b>
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>11 083,38</b>	<b>6 835,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 247,56</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 583,38	6 835,82	0,00	0,00	3 747,56
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>7 500,00</b>	<b>1 028,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 471,75</b>
6714	Bourses et prix	1 000,00	320,00	0,00	0,00	680,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	508,20	0,00	0,00	4 491,80
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	0,05	0,00	0,00	1 499,95
68	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>22 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 176 618,85</b>	<b>829 104,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>347 514,13</b>
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>404 619,42</b>	<b>0,00</b>			<b>404 619,42</b>
042	<b>Opérat<sup>t</sup> ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>18 761,73</b>	<b>18 761,73</b>			<b>0,00</b>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	18 761,73	18 761,73			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>423 381,15</b>	<b>18 761,73</b>			<b>404 619,42</b>
043	<b>Opérat<sup>t</sup> ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>423 381,15</b>	<b>18 761,73</b>			<b>404 619,42</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 600 000,00</b>	<b>847 866,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>752 133,55</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6811 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					III A2
---	--	--	--	--	-----------

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 560,90	72,80	0,00	0,00	2 488,10
6419	Remboursements rémunérations personnel	60,90	72,80	0,00	0,00	-11,90
6459	Rembours. charges SS et prévoyance	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	66 450,00	89 193,25	0,00	0,00	-22 743,25
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 578,00	0,00	0,00	-578,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	19 000,00	21 393,95	0,00	0,00	-2 393,95
70632	Redevances services à caractère loisir	200,00	500,00	0,00	0,00	-300,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	62 033,30	0,00	0,00	-17 033,30
70878	Remb. frais par d'autres redevables	250,00	2 688,00	0,00	0,00	-2 438,00
73	Impôts et taxes	648 393,00	641 197,00	0,00	0,00	7 196,00
73111	Impôts directs locaux	610 000,00	595 215,00	0,00	0,00	14 785,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	445,00	0,00	0,00	-445,00
73221	FNGIR	1 393,00	1 393,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	29 000,00	30 448,00	0,00	0,00	-1 448,00
7336	Droits de place	0,00	327,00	0,00	0,00	-327,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	8 000,00	13 369,00	0,00	0,00	-5 369,00
74	Dotations et participations	197 214,00	253 538,33	0,00	0,00	-56 324,33
7411	Dotation forfaitaire	106 914,00	106 938,00	0,00	0,00	-24,00
74121	Dotation de solidarité rurale	22 000,00	24 396,00	0,00	0,00	-2 398,00
74127	Dotation nationale de péréquation	15 000,00	14 230,00	0,00	0,00	770,00
744	FCTVA	2 000,00	467,87	0,00	0,00	1 532,13
74718	Autres participations Etat	300,00	790,12	0,00	0,00	-490,12
74748	Participat° Autres communes	50 000,00	88 585,34	0,00	0,00	-38 585,34
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	5 718,00	0,00	0,00	-5 718,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 000,00	12 413,00	0,00	0,00	-11 413,00
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00	33 920,24	0,00	0,00	-7 920,24
752	Revenus des immeubles	25 000,00	33 031,25	0,00	0,00	-8 031,25
757	Redevances versées par fermiers, conces.	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	850,00	888,99	0,00	0,00	-38,99
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>940 617,90</b>	<b>1 017 921,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-77 303,72</b>
76	Produits financiers (b)	10,00	682,35	0,00	0,00	-672,35
761	Produits de participations	10,00	2,40	0,00	0,00	7,60
7688	Autres	0,00	679,95	0,00	0,00	-679,95
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	2 875,88	0,00	0,00	-375,88
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	22,90	0,00	0,00	-22,90
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	591,18	0,00	0,00	-91,18
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	2 261,80	0,00	0,00	-261,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>943 127,90</b>	<b>1 021 479,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-78 351,95</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>943 127,90</b>	<b>1 021 479,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-78 351,95</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		18 348,73				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

**COMPETRICE - (1) - Commune de Compertrix - CA - 2021**

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>					<b>III B1</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	65 000,00	20 826,24	7 638,00	36 536,76
2031	Frais d'études	46 000,00	9 601,80	0,00	36 398,20
2051	Concessions, droits similaires	19 000,00	11 223,44	7 638,00	138,56
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	425 902,00	102 566,99	48 626,51	276 709,50
2111	Terrains nus	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	6 139,67	0,00	-139,67
2128	Autres agencements et aménagements	4 752,00	0,00	0,00	4 752,00
21311	Hôtel de ville	500,00	6 648,12	0,00	-6 148,12
21312	Bâtiments scolaires	192 000,00	6 612,63	40 416,00	144 971,37
21318	Autres bâtiments publics	0,00	17 029,79	324,51	-17 354,30
2135	Installations générales, agencements	40 650,00	13 412,08	5 539,20	21 698,71
2151	Réseaux de voirie	83 500,00	1 880,50	0,00	81 619,50
21568	Autres matériels, outillages incendie	31 500,00	10 267,51	0,00	21 232,49
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	38,87	0,00	2 961,13
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 000,00	1 791,34	0,00	1 208,66
2183	Matériel de bureau et Informatique	6 000,00	26 266,36	0,00	-20 266,36
2184	Mobilier	11 000,00	11 450,89	348,80	-797,69
2188	Autres immobilisations corporelles	9 000,00	1 028,22	0,00	7 971,78
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
201301	<b>Opération d'équipement n° 201301 (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	490 902,00	123 391,23	54 264,51	313 246,26
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	48 235,33	38 758,56	0,00	9 476,77
1641	Emprunts en euros	45 841,56	38 758,56	0,00	7 083,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 393,77	0,00	0,00	2 393,77
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	48 235,33	38 758,56	0,00	9 476,77
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	539 137,33	162 149,79	54 264,51	322 723,03
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	0,00	0,00		0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	2 500,00	0,00		2 500,00
2033	<b>Frais d'insertion</b>	2 500,00	0,00		2 500,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	2 500,00	0,00		2 500,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	541 637,33	162 149,79	54 264,51	325 223,03
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	3 362,67			

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=R/F 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=R/I 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>					<b>III B2</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	3 492,18	0,00	0,00	3 492,18
1341	D.E.T.R. non transférable	3 492,18	0,00	0,00	3 492,18
16	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	0,00	0,05	0,00	-0,05
1641	Emprunts en euros	0,00	0,05	0,00	-0,05
20	<b>Immobilisations incorporelles(sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 492,18</b>	<b>0,05</b>	<b>0,00</b>	<b>3 492,13</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>115 626,67</b>	<b>125 923,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 297,30</b>
10222	FCTVA	33 000,00	43 551,45	0,00	-10 551,45
10226	Taxe d'aménagement	6 564,00	6 309,85	0,00	254,15
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés	76 062,67	76 062,67	0,00	0,00
138	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>115 626,67</b>	<b>125 923,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 297,30</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>119 118,85</b>	<b>125 924,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 805,17</b>
021	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>404 819,42</b>			
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b>	<b>18 761,73</b>	<b>18 761,73</b>		<b>0,00</b>
28041512	GFP rat : Bâtiments, Installations	11 480,27	12 148,08		-667,81
28041582	GFP : Bâtiments, installations	7 281,46	6 613,65		667,81
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>423 381,15</b>	<b>18 761,73</b>		<b>404 619,42</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 500,00</b>
2033	<b>Frais d'insertion</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 500,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>425 881,15</b>	<b>18 761,73</b>		<b>407 119,42</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>545 000,00</b>	<b>144 685,75</b>	<b>0,00</b>	<b>400 314,25</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>86 311,84</b>			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041=R/ 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201301 (1)**  
**LIBELLE : Sécurisation de la rue des Tamaris**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		0,00	A	0,00	0,00	B 312 472,95
20	<b>Immobilisations Incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	10 105,62
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	10 105,62
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	302 367,33
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	5 185,92
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	956,08
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	292 210,13
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	4 015,20
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>					
13	<b>Subventions d'investissement</b>	16 000,00	C	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -312 472,95

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1	

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé QIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)							0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)							720 000,00						
1641 Emprunts en euros (total)							720 000,00						
1213152	SA LA BANQUE POSTALE ET CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION CAISSE DÉPARAGNE CHAMPAGNE ARDENNE SA DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	09/10/2020	01/02/2021	130 000,00	F		0,800	0,805		T	X Echéance constante		A-1
7179063-15135		23/01/2012	01/09/2012	400 000,00	R		4,040	4,040		T	C		A-1
MON280/06EUR/0238920		25/06/2007	25/01/2008	110 000,00	F		4,250	4,250		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)							80 000,00	3,950	M	M	P		A-1
18441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)							0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)							0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)							0,00						
1675 Dettes pour MCFP et PPP (total)							0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)							0,00						

**COMPETRIX - (1) - Commune de Compertrix - CA - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
		Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial					
							Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Perio- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00						
<b>1683 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>						<b>0,00</b>						
1681 Autres emprunts (total)						0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00						
1687 Autres dettes (total)						0,00						
<b>Total général</b>						<b>720 000,00</b>						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominai : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (16)
									Taux d'intérêt	Capital	Charges d'intérêt (15)	
<b>Emprunts et dettes au 31/12/N</b>												
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		330 510,32					45 841,56	10 583,38	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		330 510,32					45 841,56	10 583,38	0,00	0,00
1213152 7179053-15135 MON230726EUR/0238920									8 190,24 26 666,58 6 594,98 2 085,75	1 047,25 4 040 4,250 4 906,76	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MFP et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**COMPETRIX - (1) - Commune de Competrix - CA - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuités de l'exercice				
				Capital restant dû au 31/12N	Durée résiduelle (en années) (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	IENE de l'exercice
Total général		0,00		330 510,32				45 841,56	10 533,38	0,00	0,00

(9) Si égissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3	

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la symbolique de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro ou écart à l'est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximum du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts versés au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4	

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (seuls uniques). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trame)	Nombre de produits % de l'encours	4 100,01	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	330 510,32		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****IV****A2.5****A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture						Primes éventuelles
	Emprunt couvert	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	
Taux fixe (total)		0,00					0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Taux payé (6)	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/763	
Taux fixe (total)					Charges c/668	Avant opération de couverture
Taux variable simple (total)						Après opération de couverture
Taux complexe (total) (2)						
Total						

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

<b>A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>										<b>IV</b>	
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital remboursé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
Année	Profil	(5)						Type de taux (7)	Niveau Index (8)	Type Montant (12)	Capital
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00				0,00	0,00
<b>Refinancement de dette (3)</b>											
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00				0,00	0,00
<b>Refinancement de dette (4)</b>											

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant remboursement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après remboursement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouveau emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 653.



	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
	<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6811 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>			
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>			<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations</b>
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>45 841,56</b>	<b>I 38 758,56</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>45 841,56</b>	<b>38 758,56</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	45 841,56	38 758,56
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	<b>Op. de l'exercice I</b>	<b>Restes à réaliser en dépenses au 31/12</b>	<b>Solde d'exécution D001 de l'exercice  précédent (N-1)</b>	<b>TOTAL II</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>38 758,56</b>	<b>54 264,51</b>	<b>3 362,67</b>	<b>96 385,74</b>

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>462 945,15</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>39 564,00</b>	<b>49 861,30</b>
10222	FCTVA	33 000,00	43 551,45
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	6 564,00	6 309,85
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres Internes de l'année (b) (2)</b>	<b>423 381,15</b>	<b>18 761,73</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 480,27	12 148,08
28041582	GFP : Bâtiments, installations	7 281,46	6 613,65
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	404 619,42	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	68 623,03	0,00	86 311,84	76 062,67

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Inclure le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.4.1</b>

**A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.4.2</b>

**A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>							
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>							<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

<b>Exercice</b>	<b>Nature de la dépense transférée</b>	<b>Durée de l'étalement (en mois)</b>	<b>Date de la délibération</b>	<b>Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)</b>	<b>Montant amorti au titre des exercices précédents (II)</b>	<b>Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)</b>	<b>Solde (1)</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>Exercice</b>	<b>Nature de la dépense transférée</b>	<b>Durée de l'étalement (en mois)</b>	<b>Date de la délibération</b>	<b>Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)</b>	<b>Montant amorti au titre des exercices précédents (II)</b>	<b>Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)</b>	<b>Solde (1)</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES			A10.1

## A10.1 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/01/2021	Facture n° 1089553 du 31/12/2020	56,50	0,00	0
07/01/2021	Facture n° 20203648 du 07/01/2021	2 747,14	0,00	0
15/01/2021	Facture	1 832,09	0,00	0
29/01/2021	7 RUE DU VILLAGE-DALLAGE SURFACE	5 580,00	0,00	0
29/01/2021	MAIRIE - DEVELOPPEMENT DU NOUVEAU SITE WEB	3 600,00	0,00	0
04/02/2021	MAIRIE- création nouveau logo	428,00	0,00	0
09/02/2021	ECOLE ELEMENTAIRE-RENOVATION EXTERIEUR-ISOLATION	864,00	0,00	0
25/02/2021	MAIRIE-replacement au champs flutés	1 824,00	0,00	0
10/03/2021	MAIRIE SEGILOG - CESSION DU DROIT D’UTILISATION Facture n° FCBS2101442 du 22/02/2021	3 801,60	0,00	0
16/04/2021	Facture n° 210300587 du 18/04/2021	39,95	0,00	0
07/05/2021	Facture n° FAC023296 du 21/04/2021	38,87	0,00	0
18/05/2021	Facture n° F210261 du 18/05/2021	132,00	0,00	0
20/05/2021	Facture n° F210271 du 20/05/2021	231,41	0,00	0
02/06/2021	ELAGUEUSE-Facture n° 101T012156 du 26/05/2021	1 672,13	0,00	0
08/06/2021	Facture n° 8410261002 du 07/06/2021	1 651,66	0,00	0
12/03/2021	ELAGUEUSE-Facture n° 101T012156 du 26/05/2021	119,21	0,00	0
05/07/2021	RENOVATION OUVERTURE-LOT	16 981,79	0,00	0
	CHARPENTE-SITUATION N°4-Facture du 26/04/2021			
29/07/2021	Facture n° FA2021141 du 29/07/2021	2 374,98	0,00	0
03/08/2021	ECOLE MATERNELLE-Travaux électricité	924,64	0,00	0
09/08/2021	MAIRIE-Etude de faisabilité travaux de rénovation du stade	2 592,00	0,00	0
31/08/2021	ECOLE MATERNELLE-Point access wifi	147,90	0,00	0
02/09/2021	Cantine-Cloisons-Facture n° PVT001337 du 29/06/2021	10 851,20	0,00	0
06/09/2021	Facture n° PVT0011369 du 06/09/2021	364,32	0,00	0
21/09/2021	Facture n° F210464 du 21/09/2021	367,92	0,00	0
23/09/2021	Facture n° 8410272113 du 22/09/2021	6 580,14	0,00	0
25/09/2021	Facture n° FC17979 du 23/09/2021	540,00	0,00	0
27/09/2021	Facture n° F210483 du 27/09/2021	1 356,13	0,00	0
28/09/2021	Facture n° ABT/2021/0264 du 28/09/2021	2 542,40	0,00	0
30/09/2021	Etude de faisabilité travaux rénovation du stade (acompte 1)	2 180,00	0,00	0
01/10/2021	ECOLE ELEMENTAIRE-rénovation extérieure	3 456,00	0,00	0
18/10/2021	ECOLES-ENI-Facture n° FAC2110RE803464 du 13/10/2021	17 461,68	0,00	0
21/10/2021	ECOLE MAT.-Aspirateur, micro onde, lave-lingeFacture n° 0280479919 du 20/10/2021	700,06	0,00	0
25/10/2021	Refaction entrée bâtiment communal-7 rue du village	6 648,12	0,00	0
26/10/2021	Ecole Maternelle-Mobilier-Facture n° 244178 du 26/10/2021	235,37	0,00	0
29/10/2021	Facture n° 733210585 du 29/10/2021	1 680,80	0,00	0
08/11/2021	Facture n° FA2021247 du 27/10/2021	268,00	0,00	0
10/11/2021	Ordinateurs secrétariat-Facture n° F210585 du 10/11/2021	6 701,32	0,00	0
23/11/2021	Cimetière-étude d'aménagement-Facture n° FD01077 du 23/11/2021	2 736,00	0,00	0
08/12/2021	7 rue du village-Porte de garage	6 000,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		118 287,33	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>			
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>			<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>							
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>							<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
29/12/2021	Camion IVECO	65,29	0	0,00	65,29	0,00	-65,29
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>65,29</b>					<b>-65,29</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

## RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de fil	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux moyen constaté sur l'année (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux initial	Index	Niveau			
								Taux (3)	(4)	(4) de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00								0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00								0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00								0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>								<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décalés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 1 021 479,85</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II 0,00</b>
---	--------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = {N+1, N+2, N+3, N+4} + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	B1.4

#### **B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au coccontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>							<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>							

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>							<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>							

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Établissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	0,00
Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	0,00

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

		IV	
		C1.1	

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>EMPLAIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLAIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quantité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques \* quotient de temps de travail ≈ 100 % présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente tout l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente tout l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 133 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)				IV	
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3) Indice (8) Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)).

(4) CONTRAT : Motif du contrat [lo] du 28 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre démiolos de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4 : emplois à temps partiel des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-5 : article 2 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée proposée à un agent contractuel.

3-6 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

4-1 : article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels

110-1 : article 110 collaborateurs de groupes de cabines.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CD). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>		<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

### **C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une règle si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une règle si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les règles ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les règles dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		C3.3

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

<b>IV – ANNEXES</b> <b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>				<b>IV</b>
				C3.5

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	545 000,00	165 512,46	54 264,51	325 223,03
RECETTES	545 000,00	230 997,59	0,00	314 002,41
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 600 000,00	847 866,45	0,00	752 133,55
RECETTES	1 600 000,00	1 039 828,58	0,00	560 171,42

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DMI+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	545 000,00	165 512,46	54 264,51	325 223,03
RECETTES	545 000,00	230 997,59	0,00	314 002,41
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 600 000,00	847 866,45	0,00	752 133,55
RECETTES	1 600 000,00	1 039 828,58	0,00	560 171,42
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2 145 000,00</b>	<b>1 013 378,91</b>	<b>54 264,51</b>	<b>1 077 356,58</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>2 145 000,00</b>	<b>1 270 826,17</b>	<b>0,00</b>	<b>874 173,83</b>

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	545 000,00	165 512,46	54 264,51	325 223,03
RECETTES	545 000,00	230 997,59	0,00	314 002,41
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 600 000,00	847 866,45	0,00	752 133,55
RECETTES	1 600 000,00	1 039 828,58	0,00	560 171,42
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	2 145 000,00	1 013 378,91	54 264,51	1 077 356,58
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	2 145 000,00	1 270 826,17	0,00	874 173,83

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

**C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>						<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

<b>Libellés</b>	<b>Bases notifiées (si connues à la date de vote)</b>	<b>Variation des bases/N-1 (%)</b>	<b>Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)</b>	<b>Variation de taux/N-1 (%)</b>	<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	<b>Variation du produit/N-1 (%)</b>
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 1

Nombre de suffrages exprimés : 1

VOTES :

Pour : 1

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2022

Présenté par (1) Le Le Maire.

A Compertrix, le 25/03/2022

Le Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Compertrix, le 25/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. ARCHIMBAUD Tommy	
M. BOTELLA Marc	
M. BOUXIN Jean-Maxence	
M. BUAT Laurent	
M. FLOT Francis	
M. LEFORT Pascal	
M. MATHIEU Cédric	
M. POMMIER Dominique	
Mme BOUSSARD Pascale	
Mme LENORMAND-RUELLE Françoise	
Mme MARTIN Liliane	
Mme PAROT Laure	
Mme. DE SA Sandrine	
Mme. GUILLEMIN Marie-Thérèse	
Mme. MIGLIORE Jocelyne	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2022, et de la publication le 29/03/2022

A COMPERTRIX, le 25/03/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

**Date de convocation :**  
15 Mars 2022

**Nombre de délégués :**

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Dont procuration :	1
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

**Délibération**  
n° D\_2022\_007

**Objet :****Approbation du  
compte de gestion****Budget principal 2021****Extrait du registre des délibérations**

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le 29/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_007-DE

**COMMUNE DE COMPERTRIX**

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Cédric MATHIEU, Jocelyne MIGLIORE, Laure PAROT, Dominique POMMIER

ABSENTS EXCUSÉS : Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION: Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Pascale BOUSSARD

Pascal LEFORT, rapporteur, présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2021 sur le budget principal, ainsi :

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
  - après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures en 2021,
- 1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2021 au 31 décembre 2021 (y compris celles relatives à la journée complémentaire),
- 2° - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3° - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Le Conseil Municipal déclare, après en avoir délibéré, que **le compte de gestion relatif au budget principal**, dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022

Extrait certifié conforme

M. Pascal LEFORT

Maire.



Date de convocation :  
15 Mars 2022

Nombre de délégués :

En exercice :	<b>15</b>
Présents :	<b>14</b>
Votants :	<b>15</b>
Dont procuration :	<b>1</b>
Pour :	<b>15</b>
Contre :	<b>0</b>
Abstention :	<b>0</b>

**Délibération  
n° D\_2022-008**Objet :

Approbation  
du compte administratif  
  
Budget principal 2021

**Extrait du registre des délibérations**

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_008-DE

**COMMUNE DE COMPERTRIX**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze,  
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la  
Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT,  
Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Cédric MATHIEU, Jocelyne MIGLIORE, Laure PAROT, Dominique POMMIER

ABSENTS EXCUSÉS : Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Pascale BOUSSARD

2° - constater pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° - reconnaître la sincérité des restes à réaliser,

4° - d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Résultats propres 2021	Dépenses	Recettes	par section
Fonctionnement	847 866,45 €	1 021 479,85€	173 613,40 €
Investissement	162 149,79 €	144 685,75 €	-17 464,04 €
<b>Total 2021</b>	<b>1 010 016,24 €</b>	<b>1 166 165,60 €</b>	<b>156 149,36 €</b>
Résultats antérieurs 2020	Dépenses	Recettes	par section
Section fonctionnement dont eau	0,00 €	751 283,50 €	751 283,50 €
Section investissement dont eau	0,00 €	0,00 €	82 949,17 €
Résultats 2021+ report 2020	Dépenses	Recettes	Par section
Section fonctionnement- RF002-22	923 929,12 €	1 772 736,35 €	848 834,23 €
Section investissement - ri	554 526,29 €	551 163,62 €	65 485,13€
	1 086 078,91 €	2 000 398,27 €	914 319,36€
Restes à réaliser 2021	Dépenses	Recettes	par section
Section fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Section investissement	- 54 264,51 €	0,00 €	- 54 264,51 €

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022

Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT  
Maire.  
2/2



Date de convocation :  
15 Mars 2021

Nombre de délégués :

<b>En exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Présents :</b>	<b>14</b>
<b>Votants :</b>	<b>15</b>
<b>Dont procuration :</b>	<b>1</b>
<b>Pour :</b>	<b>15</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**Délibération n°  
D\_2022\_009****Objet :****Affectation des  
Résultats  
de 2021****Budget principal 22**

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le 29/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_009-DE

Berger-Levrault

**COMMUNE DE COMPERTRIX**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze,  
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la Mairie de  
COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

**PRÉSENTS :** Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Cédric MATHIEU, Jocelyne MIGLIORE, Laure PAROT, Dominique POMMIER.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Tommy ARCHIMBAUD

**VOTE PAR PROCURATION :** Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice,  
l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

**Secrétaire de séance :** Pascale BOUSSARD

Liliane MARTIN, rapporteur, rappelle les résultats 2021 selon le compte administratif,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2311-15,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 Décembre 2005,  
Vu les résultats arrêtés suite à l'approbation du compte administratif,  
Vu les états des restes à réaliser,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée d'affecter les résultats de l'exercice précédent arrêté  
comme suit :

- un excédent de fonctionnement cumulé d'un montant de	848 834,23 €
- un solde d'exécution global de la section d'investissement de	65 485,13€
- un solde des restes à réaliser de la section d'investissement d'un montant de	- 54 264,51€
- besoin de financement (investissement)	0€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2022 :

- En réserves d'excédents capitalisés à l'article 1068 0 €
- Report en fonctionnement reporté R002 de 848 834,23€
- Report en investissement reporté R001 de 65 485,13 €
- d'inscrire ces crédits dans le prochain budget 2022.

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022

Extrait certifié conforme

M. Pascal LEFORT

Maire.



**Date de convocation :**  
15 Mars 2022**Nombre de délégués :**

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Dont procuration :	1
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

**Délibération**  
**n° D \_2022\_010****Objet:****Vote des taux des taxes****Extrait du registre des délibérations**

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_010B-DE

**COMMUNE DE COMPERTRIX**

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze,

L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

**PRÉSENTS :** Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Cédric MATHIEU, Jocelyne MIGLIORE, Laure PAROT, Dominique POMMIER**ABSENTS EXCUSÉS :** Tommy ARCHIMBAUD**VOTE PAR PROCURATION :** Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

**Secrétaire de séance :**

La base d'imposition des taux ne change pas, donc le montant des ressources fiscales et parafiscales attendu sera celui proche de 2021 en cumulant taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide du maintien des taux et vote ceux-ci pour l'année 2022 :

Libellés	2022	Produits attendus 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Soit 45,61 %	499 430 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,79 %	6 321€

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022

Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT  
Maire.

Département de la Marne

-----

Commune de COMPERTRIX  
22 bis rue Jules Ferry  
51510 COMPERTRIX

Tél : 03.26.68.31.42

Fax : 03.26.68.98.15

mairie.compertrix@orange.fr

Date de convocation :

15 Mars 2022

Nombre de délégués :

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Dont procuration :	1
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération  
n° D\_2022\_011

Objet :

**Vote des subventions  
aux associations et  
contributions**

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le 29/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_011-DE



## COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze,  
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la  
Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT,  
Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Cédric MATHIEU, Jocelyne MIGLIORE, Laure PAROT, Dominique POMMIER

ABSENTS EXCUSÉS : Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Pascale BOUSSARD

Pascal LEFORT rapporteurs, proposent au Conseil Municipal l'octroi des subventions suivantes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'attribuer les subventions aux associations comme suit.
- Indique que les crédits seront inscrits aux articles ci-dessous indiqués du Budget Primitif 2022.

ARTICLES	DEPENSES
6573	Subvention aux organismes publics
	CCAS
	AUDC
	Subvention de fonctionnement aux associations
65748	Clément MOREAUX (article 65741)
	Baïla Connigo
	Foyer de Compertrix
	Reflets d'Airelle
	Pétanque loisirs Compertrix
	Amicale du 3 <sup>ème</sup> âge
	Croix Rouge Française
	Conservatoire des Espaces Naturels
	Amicale Porte Drapeaux
	EMIM
	Subventions aux écoles pour projets pédagogiques 33€/ enfant
	Maternelle .Projets pédagogiques pour 49 enfants à 33 €
	Elémentaire .Projets pédagogiques pour 101 enfants à 33€ + 100€ de participation pour le repas des CM2 au collège
	5 049 €
	200 €
	507 €
	2 665 €
	78 €
	260 €
	377 €
	1 000 €
	200 €
	100 €
	50 €
	5 050 €
	1 617 €
	3 433 €

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022 /  
Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT  
Maire.



Département de la Marne

Commune de COMPERTRIX  
22 bis rue Jules Ferry  
51510 COMPERTRIX  
Tél : 03.26.68.31.42  
Fax : 03.26.68.98.15  
mairie.compertrix@orange.fr

## Extrait du registre des délibérations



## COMMUNE DE COMPERTRIX



Date de convocation :  
15 Mars 2022

Nombre de délégués :

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Dont procuration :	1
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Jocelyne MIGLIORE, Cédric MATHIEU, Laure PAROT, Dominique POMMIER

ABSENTS EXCUSÉS : Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Pascale BOUSSARD

Pascal LEFORT, rapporteur, présente au Conseil Municipal les amortissements pour les participations versées par la commune au SIEM dans le cadre des opérations d'enfouissement et de rénovation des réseaux d'éclairage public :

- En 2016 : Immobilisation 2016-017 rue du Stade pour un montant total de 22 045,50€ amortissable sur 10 ans soit 2 204,55€/an.
- En 2017 :
  - Immobilisation 2017-023 pour la partie haute de la Route de Blacy, pour un montant de 28 723,63€ amortissable sur 10 ans soit 2 872,36€/an.
  - Immobilisation 2017-023 pour la rénovation de la résidence des Tamaris, pour un montant de 11 769€ amortissable sur 10 ans soit 1 177€/an.

Pascal LEFORT précise que ces immobilisations sont déjà engagées depuis l'année qui a suivi la réalisation. Il est nécessaire cependant de présenter cette délibération pour acter les présents éléments au moment du vote du budget.

Ils seront affectés comme suit :

Type d'écritures	Sections	Chapitres	Articles	Objet	Montant
Dépenses	Fonctionnement	D 042	6811	Dotation aux amortissements	6 253,91€
Recettes	Investissement	R 040	2804512	GFP bâtiment et installation	4 049,36€
Recettes	Investissement	R 040	2804582	Autres groupements	2 204,55€

Délibération  
n° D\_2022\_012  
Objet:  
  
**Immobilisations pour les travaux de rénovation des enfouissements de réseaux par le SIEM**

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022  
Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT  
Maire.



Département de la Marne

-----

Commune de COMPERTRIX  
22 bis rue Jules Ferry  
51510 COMPERTRIX

Tél : 03.26.68.31.42  
Fax : 03.26.68.98.15  
mairie.compertrix@orange.fr

**Date de convocation :**  
15 Mars 2022

**Nombre de délégués :**

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Dont procuration :	1
Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0

**Délibération**  
**n° D\_2022\_013**

**Objet :**

**Provisions pour  
créances douteuses**

## Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 29/03/2022

Reçu en préfecture le 29/03/2022

Affiché le 29/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_013-DE

Berger-Levrault

LEVRAL



## COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-deux, les vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

**PRÉSENTS** : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Jocelyne MIGLIORE, Cédric MATHIEU, Laure PAROT, Dominique POMMIER

**ABSENTS EXCUSÉS** : Tommy ARCHIMBAUD

**VOTE PAR PROCURATION** : Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Pascale BOUSSARD

L'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit la constitution de provision de créances douteuses, en vertu du principe comptable de prudence.

La notion de créances douteuses recouvre les restes à recouvrer en recettes de plus de 2 ans. Le montant de ces créances s'élève au 31 décembre 2021 à 9 266,53 €.

Le taux de provision pour créances douteuses est de 15% du montant total des créances de plus de 2 ans.

Il est proposé au Conseil Municipal de constituer une provision de 15% des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31 décembre 2021 soit un montant de 1 500€.

Vu la demande formulée par la trésorerie en date du 14 mars 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De constituer une provision pour créances douteuses à hauteur de 15% des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31 décembre 2021 pour un montant de 1 500€ ;
- De réviser annuellement son montant au vu de l'état des restes à recouvrer constatés au 31 décembre de l'année n-1, en appliquant un taux de 15% ;
- D'imputer la dépense au compte 681 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants » et la recette au compte 4912 « provisions pour dépréciation des comptes de redevables ».

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022

Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT

Maire.



Département de la Marne

Commune de COMPERTRIX  
22 bis rue Jules Ferry  
51510 COMPERTRIX

Tél : 03.26.68.31.42  
Fax : 03.26.68.98.15  
mairie.compertrix@orange.fr

## Extrait du registre des délibérations



## COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze,

L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Jocelyne MIGLIORE, Cédric MATHIEU, Laure PAROT, Dominique POMMIER

Date de convocation :  
15 Mars 2022

Nombre de délégués :

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Dont procuration :	1
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

ABSENTS EXCUSÉS : Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Pascale BOUSSARD

Pascal LEFORT et Mme MARTIN, rapporteurs, présentent au Conseil Municipal le Budget Primitif 2022 qui s'élève, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de € et qui se décompose comme suit :

Délibération  
n° D\_2022\_014

Objet :

Approbation du budget  
primitif principal 2022

	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	1 815 000€	1 445 000€
INVESTISSEMENT	800 175€	800 175€
<b>TOTAL</b>	<b>2 615 175€</b>	<b>2 245 175€</b>

Le budget est présenté en suréquilibre de 370 000€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif du budget principal 2022 selon document ci-joint.

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022

Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT

Maire.



Département de la Marne

-----

Commune de COMPERTRIX  
22 bis rue Jules Ferry  
51510 COMPERTRIX

Tél : 03.26.68.31.42  
Fax : 03.26.68.98.15  
mairie.compertrix@orange.fr

**Date de convocation :**  
15 Mars 2022

**Nombre de délégués :**

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15
Dont procuration :	1
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération  
n° D\_2022\_015

**Objet :**

Approbation du  
règlement des services  
périscolaires

## Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 051-215101494-20220325-D\_2022\_015-DE

Berger Levraud



## COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mars à dix-huit heures quinze,  
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en salle du Conseil de la  
Mairie de COMPERTRIX, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT,  
Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Laurent BUAT, Sandrine DE SA, Francis FLOT, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Jocelyne MIGLIORE, Cédric MATHIEU, Laure PAROT, Dominique POMMIER

ABSENTS EXCUSÉS : Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Tommy ARCHIMBAUD ayant donné procuration à Françoise LENORMAND-RUELLE

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice,  
l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Pascale BOUSSARD

Vu la délibération n°2019-014 portant sur le règlement des services périscolaires,

Vu l'avis de la commission municipal scolaire et périscolaire du 09 mars 2022 sur les  
modifications envisagées,

Entendu la présentation faite par Laure PAROT,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les modifications faites au  
nouveau règlement des services périscolaires comme détaillé ci-joint.

Fait à COMPERTRIX, le 25 mars 2022

Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT

Maire.



## RÈGLEMENT DES SERVICES PÉRISCOLAIRES DE LA COMMUNE DE COMPERTRIX

La commune de Compertrix propose un ensemble de services périscolaires facultatifs (garderies et restauration scolaire) permettant d'accueillir les enfants scolarisés dans les écoles de Compertrix.

### I Conditions d'admission aux services

#### I.A INSCRIPTIONS

Les temps de surveillance pour la garderie et de repas pour la cantine sont ouverts durant les créneaux définis ci-dessous dans la limite des places disponibles.

Chaque enfant susceptible de fréquenter l'un de ces services devra avoir fait l'objet d'une inscription et d'une validation préalable par les services de la commune de Compertrix. Cette inscription sera valable pour toute l'année scolaire. Elle devra être formulée à chaque rentrée scolaire de septembre.

**Aucun élève ne sera accepté aux services sans avoir rempli ces conditions.**

#### I.B COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- une fiche administrative acceptant les conditions du présent règlement et les personnes habilitées à reprendre l'enfant ;
- une fiche par service définissant une fréquentation régulière.

Les fiches d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site internet de Compertrix. Elles doivent être déposées complétées en mairie ou par courriel. Un enfant peut faire l'objet de deux fiches en cas de garde alternée.

Les fréquentations occasionnelles devront faire l'objet d'une inscription identique à celles énoncées ci-dessus.

#### I.C RÉSERVATION – SUPPRESSION DE RÉSERVATION

La commune de Compertrix a mis en place un outil, partagé avec Chalons Agglo, permettant aux parents de moduler des réservations en ligne sur un portail internet.

Les modifications ou ajouts d'inscription sont possibles dans la limite des places disponibles, selon les modalités du tableau ci-après :

En cas de grève de l'éducation nationale, l'annulation de repas devra se faire par les familles elles-mêmes.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil, il sera tenu compte de l'ordre d'arrivée des inscriptions. Aucun autre critère ne pourra être pris en compte.

**Aucune inscription, ni annulation, annoncée auprès des agents d'encadrement ou de surveillance, voire auprès du personnel des écoles ne sera prise en compte. Il est obligatoire de prévenir la mairie.**

	Délai de saisie d'une réservation	Délais de suppression d'une réservation
GARDERIE	La veille avant 23h	La veille avant 23h
CANTINE	Avant le mercredi 23h de la semaine précédente	Le jeudi avant 23h pour le lundi Le dimanche avant 23h pour le mardi Le mardi avant 23h pour le jeudi Le mercredi avant 23h pour le vendredi

Au-delà de ces délais, aucune réservation ou annulation de réservation ne pourra être prise en compte.

#### I.D LIEUX ET ACCÈS AUX BÂTIMENTS

Lieux	Garderie matin	Cantine - Allée de la liberté	Garderie du midi sans repas	Garderie du soir
École maternelle Jean ROSTAND rue du Stade à Compertrix	7h45-8h40	11h50-13h50	13h15-13h50	16h40-18h00
École élémentaire à l'École Annexe 22bis rue Jules FERRY à Compertrix	7h40-8h30	12h00-14h00	13h15-14h00	16h30-18h00

Dans les deux écoles, un temps de récréation permettant la prise d'une collation fournie par les parents est observé. À l'école élémentaire Marcel Gaudin, de 16h30 à 16h45, les enfants peuvent être repris au sein de l'école. À partir de 16h45, les enfants sont à l'école annexe pour la garderie. Les enfants peuvent y faire leurs devoirs selon leur volonté, sans contrôle du personnel encadrant.

En dehors de ces horaires, la commune de Compertrix décline toute responsabilité sur l'enfant.

Lors de la garderie, à partir de 16h45, les enfants peuvent être repris par les parents ou toute personne habilitée.

A partir de 18h, seuls les enfants de l'école élémentaire, sur autorisation écrite des parents, peuvent quitter seuls la garderie. Dans le cas contraire, si un enfant n'est pas repris et qu'aucun contact n'a pu être établi avec les parents ou une personne habilitée, le personnel communal pourra faire appel au service de police.

L'heure de fin de service des différentes activités doit être impérativement respectée.

Des pénalités seront appliquées automatiquement en cas de dépassement des horaires de fin de service.

Pendant la durée de service de cantine ou lors des déplacements entre locaux, les enfants sont sous la responsabilité du personnel communal. Dans ces conditions, il est interdit à toute personne de se présenter sur ces temps d'encadrement ou de repas. L'accès au service de restauration scolaire est limité au personnel, élus communaux, prestataires extérieurs, ou toute personne autorisée par la mairie.

#### II Tarifs - Modalités de paiement

##### II.A TARIFS ET FACTURATION

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil municipal et peuvent être révisés en cours d'année.

Tout service non décommandé dans les délais précisés en l'article 1.C. sera facturé.

Toutefois, une exception pourra être faite en cas d'absence pour raison médicale, et sur transmission d'un justificatif en mairie, dans la semaine qui suit le premier jour d'absence. Par justificatif, s'entend un arrêt scolaire établi par un médecin ou un certificat d'hospitalisation.

Seules les prestations (cantine et/ou garderie) du 1<sup>er</sup> jour d'absence de l'enfant seront facturées.

## **II.B PAIEMENT**

Les factures établies chaque début du mois par la commune de Compertrix indiquent les délais et modalités de paiements. Elles sont envoyées par le Trésor Public et sont à régler directement auprès de ce service. Les chèques CESU ne sont pas acceptés par la trésorerie.

Les constats d'impayés font l'objet d'une surveillance particulière et de courriers qui sont envoyés soit par la commune de Compertrix, soit par la trésorerie avec des moyens plus coercitifs.

La commune se réserve le droit de refuser une inscription aux différents services en cas d'impayés ou d'absence de dialogues pour mettre fin à ceux-ci.

La facturation est adressée aux parents, ou à chacun des parents, ayant procédé à l'inscription. Si les deux parents apparaissent alors la facturation est solidaire. Il n'appartient pas à la commune de régler les différends de paiement entre parents.

## **III Santé et sécurité**

### **III.A ADAPTATION PERSONNALISÉE**

Les repas sont fournis par un prestataire extérieur en liaison froide et respectent les règles en vigueur du ministère de la Santé.

Il est interdit d'apporter dans les locaux des services périscolaires tout objet personnel, dangereux ainsi que des produits médicamenteux.

Cependant, en cas de régime particulier pour raison médicale ou en cas de nécessité d'administrer un produit médicamenteux (cas d'asthme...), les parents peuvent demander à mettre en place un projet d'accueil individualisé rédigé par le médecin de famille ou scolaire, la famille et la commune de Compertrix et accompagné de l'ordonnance médicale. Si un panier repas est prescrit, l'enfant devra l'apporter chaque jour et les parents devront s'assurer des bonnes conditions de respect de la chaîne alimentaire.

Aucun produit médicamenteux ne sera administré par le personnel communal en dehors de ces conditions.

### **III.B SÉCURITÉ - ACCIDENTS-ASSURANCE**

En cas de constat d'enfant malade, le personnel encadrant prévient immédiatement les parents ou autres personnes habilitées. En l'absence de réponse ou en cas d'aggravation constatée, le personnel encadrant fait appel au 15.

En cas d'accident grave, le personnel appelle le 15 et suit leurs directives.

Les assurances contractées par la commune de Compertrix couvrent la responsabilité du personnel et la responsabilité communale. Elle ne couvre pas les dégradations ou agissements inadaptés des enfants entre

eux ou sur le matériel. Les parents doivent souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits aux services communaux.

## IV Devoirs et discipline

### IV.A DEVOIRS

Chaque enfant inscrit a le droit de disposer du service dans de bonnes conditions (bénéficier de son repas, être respecté par ses camarades et le personnel, et accéder au matériel disponible...). Cela implique le respect réciproque et un échange constructif avec le personnel encadrant et entre camarades.

Les enfants inscrits aux services municipaux périscolaires sont tenus de respecter les règles élémentaires de discipline et de laïcité.

Les enfants doivent se déplacer en ordre, dans le calme et la discréetion. Ils doivent respecter le personnel d'accompagnement, de service et toutes personnes pouvant être amenées à intervenir dans le cadre des différentes activités. Les enfants doivent respecter le matériel mis à leur disposition, les locaux, les outils d'activités et l'ensemble des installations communales.

### IV.B DISCIPLINE

En cas de manquements aux obligations attendues, les représentants légaux recevront un premier avertissement par voie orale des services de la mairie.

Sans amélioration nette de la conduite de l'enfant en question, le présent règlement prévoit les sanctions graduelles suivantes :

- Avertissement oral auprès de l'enfant et inscription dans un registre par le personnel communal ;
- Information des représentants légaux de l'enfant pour sensibilisation auprès de l'enfant ;
- Courrier d'avertissement aux représentants indiquant le risque d'exclusion ;
- Exclusion temporaire de 1 à 3 jours selon la gravité des faits ;
- Après une première exclusion ou si les faits sont très graves, une exclusion définitive peut être prononcée par l'autorité communale.

Les dégradations commises par un enfant seront facturées aux responsables légaux ayant inscrit l'enfant.

## V Dispositions diverses

Le seul fait d'inscrire un enfant à un service périscolaire constitue pour les parents ou représentants légaux une acceptation des conditions du présent règlement.

Ce présent règlement a été soumis au vote du Conseil Municipal et entre en vigueur à compter du lundi 25 avril 2022.

Le Maire,  
Pascal LEFORT